
Taxinomie du caret

Numéro d'inventaire : 2018.3.621

Auteur(s) : Emile Augier

Type de document : travail d'élève

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1830 (vers)

Inscriptions :

- signature : fecit Augier

Matériaux et technique(s) : papier | encre noire

Description : Un feuillet ms aux bords irréguliers. Le croquis est sur un papier calque. Les indications taxinomiques ici succinctes figurent sur le recto du feuillet de support.

Mesures : hauteur : 19,9 cm ; largeur : 15,2 cm

Notes : Elément d'un ensemble de cours et devoirs de l'élève Augier, qui fit ses études à Paris, à la pension Boniface, rue Saint-André des Arts, et au lycée Henri IV.

Mots-clés : Sciences naturelles (post-élémentaire et supérieur)

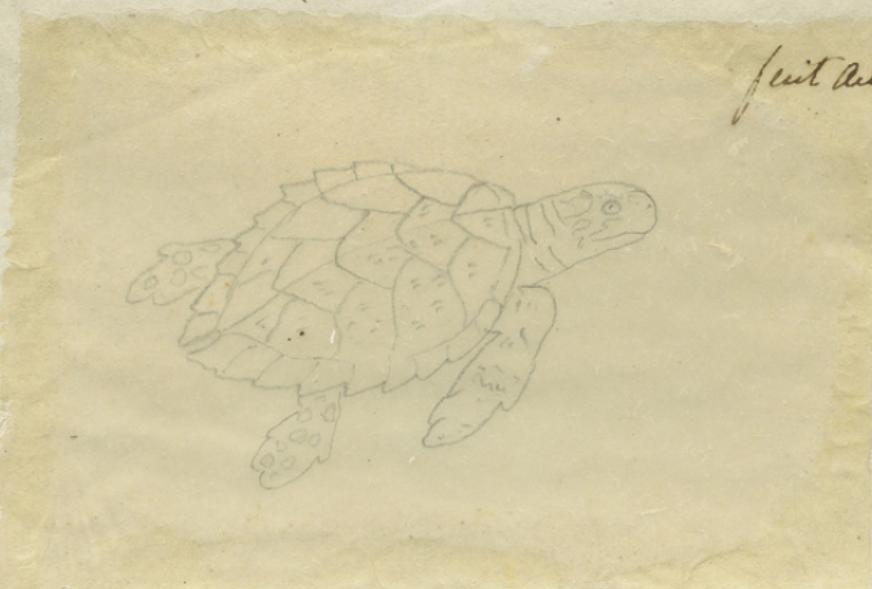
Historique : Provenance : Centre d'Étude et de Recherche en Histoire de l'Éducation (Saint-Brieuc, Côtes d'Armor)

Représentations : représentation animalière : tortue mata-mata

Autres descriptions : Langue : Français

ill. : crayon graphite sur calque

Annales vertébrés.
Annales des reptiles.
Ordre des Cheloniens ou Tortues.
Genre des Tortues de mer.



Le Caret (Caretta caretta Linnae.)

Cette tortue se trouve dans les eaux des pays chauds et a la plus belle carapace.

Les grandes écailles de la carapace sont au nombre de 13; leur bord postérieur est tranchant et elles se reconnaissent comme les tuiles; le poids total de ces écailles est ordinairement de 3 ou 4 livres.